

ANR : accords avec des collectivités ; « être ouvert à toute région qui le souhaite » (T. Damerval)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Interview n°318128 - Publié le 14/03/2024 à 15:57

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 15/03/2024 à 09:27



Thierry Damerval - © ANR



Écoutez cet article

00:00

00:00  

« Dès 2019, nous avons travaillé au développement de partenariats avec d'autres régions, dans l'hexagone et en outre-mer, toujours dans une logique de simplification, de lisibilité et de co-construction », déclare [Thierry Damerval](#), P-DG de l'ANR (Agence nationale de la recherche), à News Tank le 13/03/2024.

L'agence renouvelait le 29/02 son accord avec la Guadeloupe, « première région avec laquelle l'ANR a signé un partenariat » en 2013, et en signait un avec la collectivité territoriale de Martinique le 27/02. « Nous signerons le 03/04 avec La Réunion, et avons des discussions très avancées avec la Bretagne. L'objectif n'est pas forcément de couvrir tout le

territoire, mais d'être ouvert à toute région qui le souhaite. »

À propos de ces partenariats régionaux, il indique : « Nous savons qu'il est nécessaire, de plus en plus, de mobiliser la recherche et l'expertise pour répondre à des problématiques spécifiques, locales et territoriales ».

« L'ANR ne prétend pas du tout organiser une coordination au niveau territorial », ajoute-t-il, alors qu'émerge la notion d'universités « cheffes de file ». Le rôle de l'agence « peut être d'accompagner la structuration mise en place au niveau local, en apportant à la recherche des financements associant d'autres partenaires ».

Le P-DG revient aussi sur le contexte budgétaire après l'annulation de crédits au budget de l'État 2024. « Notre croissance sera vraisemblablement moins importante que prévue. La priorité est de maintenir les taux de sélection, notamment sur l'AAPG (Appel à projets générique). Il y aura des ajustements sur certaines actions hors AAPG, mais rien n'est arrêté à ce stade. »

« Répondre à des spécificités territoriales »

Quels sont les objectifs des partenariats de l'ANR avec les régions ?

La Guadeloupe est la première région avec laquelle l'ANR a signé un partenariat, dont nous avons célébré les dix ans en mars 2023. Au départ, la collaboration s'est construite sur la volonté de la région de faire appel à l'ANR pour l'évaluation des projets qu'elle finance sur les fonds Feder (Fonds européen de développement régional). Cette collaboration a ensuite évolué vers un partenariat beaucoup plus large avec le besoin de répondre à des spécificités territoriales et ainsi à la co-construction d'AAP (Appel à projets) répondant à cela.

Au-delà de l'apport de notre expertise pour l'évaluation des projets de recherche, les partenariats de l'ANR avec les régions répondent à une logique triple :

- **Simplifier la lisibilité de nos actions respectives** vis-à-vis des chercheurs et chercheuses des laboratoires. Alors que la plupart des régions ont des actions de soutien à la R&I (Recherche et innovation), il s'agit de coordonner nos instruments de financement, par exemple l'AAPG ou les actions de soutien à la recherche partenariale pour l'ANR avec les AAP du territoire, pour éviter leur démultiplication, favoriser leur complémentarité, et mieux les faire connaître.
- **Intervenir sur l'évaluation des projets et contribuer à la construction du Sresri (Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)** (Schéma régional enseignement supérieur, recherche et innovation) en apportant des données sur les projets financés par l'ANR, leurs thématiques, leur évolution, etc.
- **Identifier les besoins de recherche et d'expertise locale** en lien avec des problématiques régionales pour co-construire des AAP spécifiques financés conjointement. Ceux-ci soutiennent des équipes appartenant au territoire, mais l'intérêt de projets collaboratifs est qu'ils permettent aussi de mobiliser largement la recherche autour des enjeux locaux.

Quels sont les résultats de cette collaboration en Guadeloupe ?

Le 28/02/2024 avait lieu une journée d'échanges autour des résultats des projets lauréats de l'AAP conjoint "Sargassum" (2019-2024), notre premier appel sur les algues sargasses, qui représentent une vraie difficulté pour les Antilles. Cet appel, qui s'inscrit dans le cadre du plan national de lutte contre les sargasses, avait été construit en associant la Région Guadeloupe, les collectivités territoriales de Martinique et de Guyane, et l'Ademe. Il associait également deux agences de financement brésiliennes, FAPESP et FACEPE.

Cet appel avait pour objectif :

- D'améliorer la connaissance de la biologie des sargasses et la compréhension de l'origine du phénomène ;
- de développer les capacités de suivi et de cartographie en mer des dérives, et de prédiction des échouements ;
- d'évaluer les impacts, en particulier sur la santé ;
- de chercher des pistes de valorisation de la biomasse.

11 projets ont été financés à hauteur de 8,5 M€, associant chacun des équipes de la Guadeloupe, la Martinique ou la Guyane, coordinatrices ou participantes, des équipes de l'hexagone, mobilisant au total 90 équipes de recherche dans 23 pays.

Vous avez également signé un nouvel accord avec la CTM (collectivité territoriale de Martinique). Pourquoi n'y a-t-il pas eu de partenariat formalisé plus tôt avec elle ?

J'ai souhaité déployer une politique partenariale forte lorsque j'ai pris mes fonctions à l'ANR. Ainsi, dès 2019, nous avons travaillé au développement de partenariats avec d'autres régions, dans l'hexagone et en outre-mer, toujours dans une logique de simplification, de lisibilité et de co-construction.

Avec la Martinique, nous étions déjà partenaires dans le cadre d'appels spécifiques sur les sargasses et le chlordécone, ce qui nous a amenés à échanger et à mieux nous connaître, et nous avons naturellement décidé de renforcer nos interactions au travers d'un partenariat bilatéral formalisé.

Quels sont les projets à venir dans les Antilles ?

Il y aura évidemment des suites à ce premier AAP « Sargassum », car des pistes intéressantes ont été mises à jour.

Nous avons déjà lancé un deuxième appel orienté plus spécifiquement sur les questions de cartographie précise des bancs de sargasses et de leur dérive, afin d'améliorer la prédiction des échouements, associant en plus des partenaires initiaux Conacyt (Conseil national de la science et la technologie des États-Unis mexicains) et [NWO \(The Dutch Research Council\)](#) (Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique) — Saint-Martin étant concernée. Il y a donc un renforcement des partenariats internationaux autour de cette problématique qui concerne les Antilles.

« Sargasses : nous envisageons d'élargir ce partenariat d'ici fin 2024. »

Pour la suite, les discussions se poursuivent avec les différents partenaires. Les champs ne sont pas définis à ce stade, mais il y a des questions sur les aspects sanitaires et les impacts au sens large, les pistes de valorisation pour passer à des phases de démonstrateur et d'évaluation économique. Nous envisageons aussi d'élargir ce partenariat avec d'autres agences de financement de la région, d'ici fin 2024.

La même logique s'applique à l'AAP lancé en 2022 sur le chlordécone avec la Guadeloupe et la Martinique.

La région Guadeloupe finance aussi un AAP à court terme sur fonds Feder sur la recherche partenariale et le renforcement de projets collaboratifs entre équipes académiques et entreprises par exemple sur des questions liées à la biodiversité et à la sismologie.

Les échanges que j'ai pu avoir avec les responsables de la région Guadeloupe ou de la collectivité territoriale de Martinique ainsi qu'avec le président de l'Université des Antilles montrent la volonté très forte que nous avons de part et d'autre de renforcer ces liens et de travailler ensemble pour soutenir la recherche et l'innovation sur les territoires.

[Le portail appelsàprojetsrecherche.fr ouvert aux régions](#)

« Le portail [appelsàprojetsrecherche.fr](#) lancé initialement par l'ANR, l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'ANRS-MIE (ANRS - Maladies infectieuses émergentes), l'Inca (Institut national du cancer) et l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) permet la mise en commun de l'ensemble des appels à projets. Il est maintenant ouvert aux régions et à d'autres autres institutions. Guadeloupe et Martinique sont intéressées », indique Thierry Damerval.

Des partenariats concernant les labcom (Laboratoire commun de recherche (public - privé)), comme avec la Région Sud, sont-ils prévus avec ces régions ou d'autres ?

Chaque région a ses priorités en matière de R&I. Nous avons évoqué le sujet des labcom avec la Guadeloupe et Martinique. La première phase consiste à mieux faire connaître le dispositif aux acteurs locaux.

Comment ces partenariats régionaux s'inscrivent-ils dans la stratégie de l'ANR ?

Ils sont complémentaires à l'AAPG, qui représente 75 % du plan d'action de l'ANR et qu'il est essentiel de maintenir. Mais nous savons aussi qu'il est nécessaire, de plus en plus, de mobiliser la recherche et l'expertise pour répondre à des problématiques spécifiques, locales et territoriales.

L'esprit qui guide chaque engagement est celui de répondre aux besoins spécifiques exprimés par chaque région.

- En ce sens, avec les régions **Normandie et Hauts-de-France**, nous avons par exemple mis en place un appel spécifique sur le risque industriel après l'accident de Lubrizol.
- Avec la Région **Pays de la Loire**, la création du dispositif « Trajectoire nationale de la recherche ligérienne » a vocation à éviter la démultiplication d'AAP dits « blancs » entre le national et le régional. Il permet ainsi d'attribuer aux lauréats ligériens de l'AAPG un abondement complémentaire pour des dépenses non prises en charge par le financement national, et de soutenir les lauréats, en liste complémentaire, pour les encourager à recandidater au guichet national.
- Autre exemple, avec la Région **Sud**, nous avons lancé une première initiative commune en soutien à la recherche partenariale entre acteurs publics et privés implantés sur le territoire. Concrètement, les laboratoires de recherche régionaux lauréats des appels à projets « labcom » et « chaires industrielles » de l'ANR pourront bénéficier d'un abondement de la Région en investissement d'équipements scientifiques, à hauteur de 200 k€.

Cette démarche s'inscrit souvent dans la dimension des changements globaux, notamment le changement climatique. Nous avons par exemple lancé en 2023 un AMI (Appel à manifestation d'intérêt) avec la région **Normandie et les Pays de la Loire** sur les impacts des changements climatiques.

Notre rôle est de soutenir la recherche au meilleur niveau international, en étant impliqués dans des partenariats multilatéraux avec d'autres agences de financement, comme le Belmont Forum, un consortium d'agences de financement orienté sur les changements globaux, dont l'ANR assure la coprésidence depuis un an. Nous sommes également impliqués dans les partenariats d'Horizon Europe (Neuvième programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation sur la période 2021-2027).



Cette démarche s'inscrit souvent dans la dimension des changements globaux »

Les différents volets du plan d'action de l'ANR

« L'AAPG (Appel à projets générique) finance des projets libres, non prescriptifs, à l'initiative des équipes de recherche. Il comporte différents axes :

- 36 axes couvrant les différentes disciplines scientifiques, avec un élargissement important de la couverture SHS (Sciences humaines et sociales) ;
- 19 axes structurés sur la base de grandes transitions, toujours dans une logique "investigator driven".

En plus de l'AAPG, les actions concernent le soutien à la recherche partenariale, avec le programme Carnot, les labcoms ou les chaires industrielles. Les partenariats internationaux et les passerelles vers les programmes européens constituent également un domaine important. Le dernier volet, qui est en développement, concerne les appels spécifiques, souvent en partenariat avec d'autres institutions, agences de financement, régions.... », détaille Thierry Damerval.

Des partenariats avec d'autres régions sont-ils à venir ?

Nous signerons le 03/04 avec La Réunion, et avons des discussions très avancées avec la Bretagne. L'objectif n'est pas forcément de couvrir tout le territoire, mais d'être ouvert à toute région qui le souhaite. Nous ne sommes pas dans une logique de chiffre d'autant que l'enjeu est ensuite de traduire ces partenariats par des actions concrètes.

Cet investissement à l'échelle régionale a-t-il encore du sens avec la création des agences de programmes et la notion d'universités cheffes-de-file ?

Concernant les agences de programmes, les projets soutenus par l'ANR « investigator driven », c'est-à-dire conçus et proposés librement par les scientifiques, d'une part, et des programmes organisés, structurés et pilotés au niveau d'une institution d'autre part, sont deux leviers vraiment complémentaires et nécessaires. Il y aura évidemment des interactions entre les deux.



Intérêt à avoir une coordination territoriale entre financeurs »

Sur la coordination territoriale, il y a un intérêt à avoir une coordination entre financeurs, les régions apportant des financements au niveau des équipes de recherche. Mais l'ANR ne prétend pas du tout organiser une coordination au niveau territorial.

Nous pouvons apporter à travers nos données des éléments de réflexion, d'information, mais ce n'est pas à l'ANR de dire ce qu'il faut faire dans telle ou telle région, cela revient aux acteurs locaux. D'où la démarche de coconstruction pour les appels spécifiques. En revanche, notre rôle peut être d'accompagner la structuration mise en

place au niveau local, en apportant à la recherche des financements associant d'autres partenaires.

Vous avez également mis en place des actions de simplification, notamment pour les AAP de France 2030 opérés par l'ANR ; les appels spécifiques avec les régions seront-ils aussi concernés ?

Nous avons publié un bilan en décembre 2023 des actions de simplification mises en œuvre. Il y a eu en mars 2024 une nouvelle série d'harmonisation et de convergence entre France 2030 et le plan d'action. Le travail se poursuit sur l'harmonisation avec les autres financeurs, à commencer par les agences cofondatrices du portail appelprojetsrecherche.fr. Vis-à-vis des régions, nous n'imposerons rien.

Quels sont les autres chantiers 2024 pour l'ANR ?

Le contexte budgétaire fait que notre croissance sera vraisemblablement moins importante qu'initialement prévue. La priorité est de maintenir les taux de sélection, notamment sur l'AAPG. Il y aura des ajustements sur certaines actions hors AAPG, mais rien n'est arrêté à ce stade.

Par ailleurs, les efforts en faveur de la science ouverte se poursuivront. Notamment le plan d'action pour la publication en accès libre diamant, proposé en collaboration avec Science Europe, l'infrastructure européenne Opera et la Coalition S, a rapidement suscité l'intérêt. 160 partenaires internationaux se sont rapidement engagés.



Poursuite des efforts en faveur de la science ouverte

Cela s'est traduit par le premier sommet mondial sur la publication diamant et la création d'une fédération mondiale dont le secrétariat est assuré par l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture).

et des actions Saps en 2024 »

Nous poursuivrons aussi les actions Saps (Sciences avec et pour la société) (Science avec et pour la société), à travers :

- le soutien apporté aux établissements pour organiser des actions de diffusion de la culture scientifique, proportionnel au nombre de projets financés dans le cadre de l'AAPG ;
- les actions de recherche participative : notre dernier AAP « Ambitions innovantes », inspiré par le programme québécois Audace, a soutenu 26 projets explorant des questions posées par des partenaires de la société civile et en associant au moins deux laboratoires de disciplines différentes. Nous avons parlé des outre-mer, il est intéressant de noter que deux projets soutenus dans le cadre de cet appel sont originaires de Guadeloupe.

L'ANR a présenté son programme Saps lors du colloque sur la communication scientifique organisé par Science Europe à Bruxelles les 12 et 13/03/2024. À noter, enfin, six projets de recherche participative soutenus par l'ANR seront présentés lors du colloque Turfu organisé par le Dôme du 08 au 13/04/2024 à Caen.



Thierry Damerval

Président-Directeur général @ Agence Nationale de la Recherche (ANR)

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier dans l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes Académiques

Parcours

Depuis décembre 2017

[Agence Nationale de la Recherche \(ANR\)](#)

Président-Directeur général

Juin 2011 - décembre 2017

[Institut national de la santé et de la recherche médicale \(Inserm\)](#)

Directeur général délégué

2007 - mai 2011

[Institut national de la santé et de la recherche médicale \(Inserm\)](#)

Directeur général délégué à la stratégie

Janvier 2006 - mai 2007

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation

Directeur du cabinet François Goulard

Juin 2005 - janvier 2006

[Chef du Gouvernement - Hôtel de Matignon](#)

conseiller technique, chargé de la recherche et de l'innovation au Cabinet de Dominique de Villepin

1993 - 2005

[Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives \(CEA\)](#)

Responsable du programme « Organisation et fonctions cellulaires »

Établissement & diplôme

ENS de Saint Cloud

Diplômé

Fiche n° 27605, créée le 11/12/2017 à 09:34 - Màj le 13/01/2022 à 09:50



Agence Nationale de la Recherche (ANR)

Etablissement chargé de la mise en œuvre du financement de la recherche sur projets en France.

Catégorie : Établissements publics

Adresse du siège

86 rue Regnault
75013 Paris France

Général

Date de création	2005
Statut	EPA (Établissement public à caractère administratif)
Tutelles	Ministère en charge de l'ESR
Implantations, dont siège	Paris (siège)
Missions et objectifs	Mise en œuvre du financement de la recherche sur projets en France
PIA	Opérateur des quatre vagues du PIA
Présidence	Président(e) : Thierry Damerval

Chiffres clés

Personnels	283 (260 ETP)
------------	---------------

Fiche n° 1937, créée le 05/05/2014 à 12:26 - Màj le 13/05/2022 à 12:07